

# Augmentation de salaire Pouvoir d'achat

#### **AIRCRAFT ENGINES**

Gennevilliers, le 03 février 2022

Face aux augmentations des prix de produits de première nécessité, de l'énergie comme de l'alimentation et du coût de la vie, seuls les salaires, les pensions, les aides et les allocations continuent de stagner et de baisser au regard de l'inflation.

FO, avec d'autres syndicats (CGT, FSU et Solidaires) et organisations de jeunesse, a appelé à une mobilisation interprofessionnelle le 27 janvier pour exiger une hausse des salaires. Près de 170 cortèges ont été organisés dans toute la France, rassemblant 160 000 manifestants.

Dans les entreprises, les appels à manifester se font entendre : prises de parole, débrayages, grèves... C'est une vraie prise en compte du patronat que les salariés demandent !

Chez Safran aussi, vous êtes nombreux à nous interpeller sur votre situation financière et sur la reconnaissance de votre travail.

### Vous nous dites:

Oui, la crise était inattendue et les différents accords signés ont permis de sauvegarder l'emploi en France et nos structures industrielles.

### Mais vous nous dites aussi :

- Que la Direction n'a pas hésité, durant la crise Covid, à supprimer la prime multiposte ayant pour conséquence une diminution importante du pouvoir d'achat.
- ➤ Que les efforts ont été largement partagés par les salariés (baisse des salaires avec le taux d'APLD, baisse de la participation, aucun intéressement, aucune Augmentation Générale, des Augmentations Individuelles en berne).

Avec l'inflation galopante, c'est le couperet qui tombe pour l'ensemble des salariés.

FO a demandé à la Direction Safran de revoir sa copie.

Si l'accord de sortie de crise a permis de sauvegarder l'emploi\*, la qualité des NAO reste toutefois trop faible. Au regard de la charge de travail, tous les voyants sont au vert sauf les augmentations de salaire.

Si le but de cette politique salariale est d'envoyer des messages aux actionnaires, n'oublions pas ceux qui créent la richesse dans notre groupe et permettent son essor, les salariés!

**FO** a indiqué à la Direction Safran que, lors de la négociation, l'inflation était à 1.8% et qu'elle a glissé à 2.8%. C'est pour cela que nous avons demandé de revoir à la hausse sous toutes ses formes possibles la rémunération des salariés du groupe pour l'année 2022. (NAO, intéressement, supplément de participation, prime, plan d'actions gratuites...).

Si l'ensemble des syndicats a réussi à arrêter l'APLD en cette fin d'année 2021 (pour rappel, l'APLD devait se prolonger jusqu'à octobre 2022), tous les messages d'augmentation du pouvoir d'achat doivent se faire entendre.

FO continue à se battre en revendiquant des augmentations de salaires avec une réelle politique d'embauche dans tous nos centres en France.

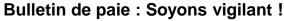
<sup>\*</sup> Article Le Monde du 27 janvier 2022: « Safran a prévu d'embaucher 12 000 salariés en 2022 dans le monde, dont 3 000 pour la France. »

<sup>\*</sup>Article L'usine Nouvelle janvier 2022 : « Le DRH de Safran, Stéphane Dubois, compte embaucher en France près de 13 000 personnes sur les quatre prochaines années. »





3 Fev 2022





La notification « Emploi » inscrite sur votre bulletin de paie a peut-être été changée et peut contenir des erreurs. C'est le nouveau logiciel Selia qui serait mis en cause. Vérifiez rapidement votre fiche de paie, et contactez notre syndicat ou votre RH de proximité pour toute anomalie. Le terme de « Polyvalent » a été aussi rajouté pour certains sans définir d'activité précise. FO a demandé à la Direction d'être réactive pour réaliser les corrections.

## Salle de repas Fusion (Fonderie)

Un travail de sas pour l'habillage et le déshabillage des salariés est en cours pour limiter la propagation des métaux lourds. Le seul hic, c'est que l'emplacement trouvé élimine une salle de repas. Pour FO, la CSSCT avec la Direction doit se mettre autour de la table pour garantir des espaces de protection, de travail et de repas.

Pourquoi ne pas transformer la salle Prométhée en salle de repas et réquisitionner les anciens bureaux méthodes fusion (espaces opérationnels mais considérés comme des zones de stockage depuis deux ans) au profit de nouvelles salles de réunion pour l'ensemble du CEI ? Et si on en discutait ?

## Investissement / condition de travail :



Les années à venir vont être porteuses d'investissements à tous les niveaux. Des implantations nouvelles doivent être réfléchies (Bureau et/ou atelier). A FO, nous sensibilisons la Direction pour que les améliorations des conditions de travail des salariés ne soient pas mises de côté devant la priorité industrielle. Le risque serait une hausse des accidents de travail, de TMS et de RPS. L'action sur la **Q**ualité de **V**ie au **T**ravail doit faire partie de l'intérêt général.

La crise Covid a déprogrammé les aménagements de poste, ils doivent être réactivés.

## Sport : 50€ coup de pouce adulte pour tous :

Suite à la fermeture de la salle de musculation (à cause du protocole sanitaire), la section « remise en forme » nous avait demandé une aide pour pratiquer leur sport à l'extérieur.

Afin d'éviter toute discrimination et de simplifier le règlement, le CSE a décidé que tous les salariés pourraient bénéficier d'une subvention de 50€ à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022 sans attendre la fin de l'année et même si les salariés bénéficiaient déjà d'une activité sportive organisée par le comité. La seule obligation est de présenter un justificatif (facture).

## Pont d'Argenteuil, on n'y danse pas!



On l'avait prédit, c'est arrivé.

Le calendrier des travaux (géré par la Région) s'est accéléré sans information préalable puisque même la mairie d'Argenteuil les prévoyait en juin 2022.

**FO** a demandé à la Direction de travailler ensemble sur les horaires de travail, sur les aides financières à apporter aux salariés pour favoriser les transports collectifs ou individuels.

Si nous sommes encore partiellement en télétravail, la pratique va décliner chez Safran mais aussi pour les autres salariés des départements voisins. La circulation va donc être réduite et l'accès à notre site encombré de plus en plus tôt.

Affaire à suivre,,,

#### **Placement CET**

Pensez à placer vos jours de RTT, Reliquats 2021, congés supplémentaires et congés médaille... avant le 25 février!

Attention: Renseignez la date de saisie uniquement sur un samedi (5, 12, 19 et 26/02)

Votre demande sera prise en compte le dimanche et visible dès le lundi matin.